

APPILLY BABOEUF BEAUGIES-SOUS-BOIS BEAURAINS-LÈS-NOYON BÉHÉRICOURT BERLANCOURT BRÉTIGNY BUSSY CAISNES CAMPAGNE CARLEPONT CATIGNY CRISOLLES CUTS FLAVY-LE-MELDEUX FRÉNICHES FRÉTOY-LE-CHÂTEAU GENVRY GOLANCOURT GRANDRU GUISCARD



LARBROYE LIBERMONT MAUCOURT MONDESCOURT MORLINCOURT MUIRANCOURT NOYON PASSEL PLESSIS-PATTE-D'OIE PONT-L'ÉVÊQUE PONTOISE-LES-NOYON PORQUERICOURT QUESMY SALENCY SEMPIGNY SERMAIZE SUZOY VARESNES VAUCHELLES VILLE VILLESELVE

COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS

ensemble, construisons le Noyonnais de demain

spéciale

CENTRE DE SANTÉ DU PAYS NOYONNAIS : UNE RÉPONSE INNOVANTE À LA PÉNURIE DE MÉDECINS



À la une

INSCRIVEZ VOUS, IL RESTE DES PLACES.

Inauguré le 20 avril 2018, le centre de santé du Pays noyonnais compte d'ores et déjà **2 100 patients** sur l'ensemble du territoire noyonnais. Des places sont encore vacantes, n'hésitez pas à vous inscrire.

Pour cela, il est préférable de se rendre sur place avec votre carte vitale au **57 bis rue de Paris à Noyon**.

Pour rappel le centre de santé est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h et le samedi matin de 8h à 11h30.

Les consultations se font uniquement sur rendez-vous au **03 64 60 64 00** et chaque jour, des créneaux horaires sont consacrés aux visites à domicile.

Les médecins du centre de santé

Trois médecins consultent déjà dans le centre de santé :

- Dr MANAKLI - Médecin généraliste
- Dr HURIER - Médecin vacataire
- Dr COLLET - Médecin vacataire

Ils seront bientôt rejoints par deux autres praticiens :

- Dr BRULÉ - Médecin généraliste
- Dr FERRÉ - Médecin généraliste

Un centre de santé c'est quoi ?

Il s'agit d'une structure médicale portée par une collectivité où le médecin y est salarié. En effet, de plus en plus de jeunes médecins sont attirés par ce statut. À Noyon, le local est pris en charge par la Communauté de communes du Pays noyonnais. Un médecin a été recruté à temps plein par la collectivité en tant que salarié et deux médecins sont présents à titre vacataire. D'autre part, deux secrétaires médicales ont été recrutées, permettant de limiter le travail administratif des praticiens.



Une équipe de 2 personnes vous accueille du lundi au samedi.

« Le métier de médecin généraliste a beaucoup évolué depuis deux décennies et ce pour plusieurs raisons. D'abord, les jeunes médecins ne veulent plus travailler comme les anciens, préférant une amplitude horaire de travail réduite au profit d'une meilleure qualité de vie, ce qui est fort compréhensible. Ensuite, la féminisation de la profession accentue la demande de travail à temps partiel pour préserver la vie personnelle. Pour finir, un nombre important de postes salariés dans des structures de santé sont maintenant offerts aux médecins généralistes, ce qui est pour eux une nouvelle alternative.

C'est pourquoi les centres de santé sont une réponse innovante qui attire de nouveau les jeunes praticiens vers la médecine générale. »



Hubert Fraignac, vice-président de la CCPN en charge de la Santé, des services à la population et du funérarium.

Pourquoi implanter un centre de santé ?

Comme c'est le cas pour de nombreux territoires, le Pays noyonnais doit faire face à une désertification médicale. C'est pourquoi la communauté de communes a décidé d'ouvrir cette structure plus attractive pour les professionnels de santé, assurant la continuité de l'accès aux soins pour les habitants.

Quel développement pour le centre de santé ?

Dès le mois d'avril, deux nouveaux médecins généralistes rejoindront l'équipe à 60 et 80% au départ. L'arrivée de ces médecins permettra aux patients d'avoir plus de rendez-vous, le centre fonctionnera donc à son maximum.

Les locaux actuels ne permettent d'accueillir que de la médecine généraliste mais demain, grâce à une probable extension des locaux dans un bâtiment adjacent et l'ouverture d'antennes dans des villages alentours, il sera possible d'accueillir de nouveaux professionnels de santé.

La maison de santé de Guiscard n'est pas oubliée. Elle devrait accueillir prochainement un deuxième médecin.